

29 août 2016 – n° 12
160074

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA FOURRIERE AUTOMOBILE

Par délibération du 20 mai 2016, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le recours à la délégation de service public (DSP) pour le service public de la fourrière automobile sur la commune de Saint-Dié-des-Vosges et le lancement d'une procédure simplifiée pour cette délégation pour un montant n'excédant pas 68 000 euros par an pour une durée de 3 ans.

La procédure simplifiée, qui ne nécessite pas l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, a été supprimée par la réforme de la commande publique intervenue en mai. Aussi, il est nécessaire de recourir à une procédure classique.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux, réunie le 25 juillet 2016, a rendu un avis favorable au principe de la Délégation de Service Public (DSP) de la fourrière automobile.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SE PRONONCE à nouveau sur le principe de la Délégation de Service Public pour le service public de la fourrière automobile sur la commune de Saint-Dié-des-Vosges ;

- APPROUVE le lancement d'une procédure de délégation du service public local de fourrière automobile sur la base des caractéristiques visées ci-dessus, pour une durée de 3 ans.

- AUTORISE le Maire :

* à engager cette procédure et à signer tout document en rapport avec la mise en œuvre et l'exécution de la présente délibération ;

* à fixer les tarifs du service municipal de fourrière automobile en fonction de l'arrêté interministériel en vigueur.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

VILLE DE
AINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

*Nombre effectif des Membres
 du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 29 août 2016

*Nombre des Membres en
 exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
 à la séance.....* 30

Procurations 4

Absente excusée 1

 Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE (*procuration à Claude KIENER du point n° 15 au n° 18*), Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER (*procuration à Marc FRISON-ROCHE du point n° 1 au n° 4*), Christine FELDEN, Johann RUH, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*procuration à Jean-Louis BOURDON du point n° 11 au n° 30*), Fabien NIEZGODA.

Excusés et ont donné procuration :

Ousseynou SEYE	à Nicolas BLOSSE
Issam BENOuada	à David VALENCE
Sabriya CHINOUNE	à Mustafa GUGLU
Pierre JEANNEL	à Françoise LEGRAND

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

 M. Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
